Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Planter de l'air pur en Estrie : nos jeunes à l'œuvre pour l'environnement

Sherbrooke, le 27 janvier 2015 — Le comité du projet « Planter de l'air pur en Estrie » a tenu une conférence de presse aujourd'hui pour promouvoir les services offerts aux entreprises et aux organismes régionaux afin de réduire l'impact environnemental associé à la consommation de carburant et à la production de gaz à effets de serre (GES). L'évènement s'est tenu au Caffuccino du Complexe sportif Thibault GM de Sherbrooke.

Depuis le printemps 2009, des étudiants du programme Santé globale de l'École secondaire du Triolet participent à des efforts de valorisation du secteur forestier régional en procédant au reboisement d'arbres. Jusqu'à présent, environ 88 000 arbres ont été plantés pour compenser 15 800 de tonnes de gaz à effet de serre sur 50 ans. Pour contrer les émissions de GES produits annuellement par une automobile par exemple, il faut procéder à la plantation de 20 arbres. En **2015, l'objectif** est d'atteindre **100 000 arbres** reboisés.

Le projet est réalisé sous la supervision des ingénieurs forestiers et parents : M. Ken Dubé et M. André Gravel. Soulignons aussi l'implication de l'Association forestière du sud du Québec qui présente au cours de l'année scolaire des activités pédagogiques aux élèves sur milieu forestier régional et les métiers. M. Dubé a expliqué le fonctionnement des services offerts : « *Les partenaires financiers achètent une quantité d'arbres pour compenser leurs émissions de GES d'une flotte de véhicules, le chauffage de leur édifice, le transport lié à un colloque ou un congrès, ou pour atteindre les normes de carbone neutre pour des évènements. Un certificat de reboisement leur est émis par la suite pour confirmer la mise en terre des arbres. Un suivi des plantations est effectué par un professionnel forestier deux et cinq ans après le reboisement pour vérifier le taux de survie des plantations. Un remplacement des arbres sera effectué au besoin pour assurer l'objectif de compensation de carbone selon les normes.* »

Selon M. Martin St-Jean, directeur de l'École secondaire du Triolet : « *Ce projet permet aux jeunes de 3e et 4e secondaire de s'initier au secteur forestier et d'être conscientisés à l'importance de la forêt. Ils sont également mis en contact avec des professionnels forestiers qui leur inculquent la notion de partage et d'entrepreneuriat* ».

Finalement, M. Yves Gaudet, consultant en développement des affaires, a conclu en expliquant que ce projet peut être intéressant autant pour les municipalités, les entreprises et les organismes ou même pour des évènements spéciaux. Les gens qui encouragent ce projet permettent aux jeunes de se sensibiliser au milieu forestier et d'expérimenter un métier de la forêt tout en faisant un geste pour l'environnement. Pour en savoir plus : **www.afsq.org/planterdelairpurenestrie.html**

— 30 —

Source : Yves Gaudet, Consultant en développement des affaires
ygaudet63@gmail.com - 819 674-1963